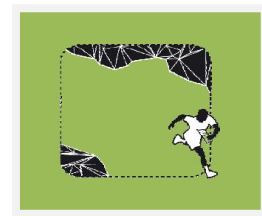


CHAMPIONNAT D'ACADEMIE
COURSE D'ORIENTATION
MERCREDI 08 AVRIL 2015
à MOULET MARCENAT (63)



Inscription des équipes en ligne avant le 02/04/2015 - 23H45

**CARTE SUPPORT
DES EPREUVES ET SA
LEGENDE EN
PIECE-JOINTE
A CETTE CIRCULAIRE**

HORAIRES

De 9 H 00 à 9 H 45	Moulet Marcenat (63) – Direction Stade de Rugby Les bus peuvent rester sur place. Fléchage à la sortie de Moulet Marcenat. Accueil sur le terrain municipal (rugby). <i>Stationnement et dépose des élèves (cf plan)</i> Accueil des équipes - Vérification des licences pour les éventuelles modifications Confirmation des engagements et attribution du matériel (doigts électroniques + dossards) en échange d' une attestation
10 H 00	RASSEMBLEMENT pour briefings Jurys/Acc. élèves/Compétiteurs
De 10 H 30 à 12 H 30	Epreuve RELAIS Prise en charge des JO pour certifications
De 12 H 30 à 13 H 45	Déjeuner - Pique-nique - Elèves : repas tiré du sac pour tous - Adultes : mise en commun des denrées apportées par chacun Epreuve JO
13 H 45	RASSEMBLEMENT pour briefings Jurys/Acc. élèves/Compétiteurs
14 H 00 à 16 H 00	Epreuve RESEAU DE POSTES Prise en charge des JO pour certifications Restitution du matériel à l' organisation (doigts électroniques + dossards) en suivi de l' arrivée
Vers 16 H 30	RESULTATS SPORTIFS et JO du Championnat d' Académie
Vers 17 H 00	Départ des bus

MATERIEL

- ◇ Chaque compétiteur sera équipé par l'organisation d'un doigt électronique – 30 euros seront encaissés par doigt électronique dégradé ou non restitué.
- ◇ Chaque compétiteur sera équipé par l'organisation d'un dossard – 25 euros seront encaissés par dossard non restitué.
- ◇ Chaque compétiteur devra posséder : 1 stylo permanent + 1 montre.
- ◇ Pensez à vous couvrir les jambes et les bras. **Survêtement vivement conseillé** (*griffures de branches d'arbre, de ronces, etc...*)

CONDITIONS DE PARTICIPATION & EQUIPES QUALIFIEES

Au minimum un enseignant d'EPS mis à la disposition de l'organisation (jury) par établissement engagé !

Championnat ouvert aux seuls licenciés UNSS.

Deux catégories : COLLEGES (Benjamins – Minimes – Cadets) – LYCEES (Minimes – Cadets – Juniors – Séniors)

Equipes mixtes composées de 4 compétiteurs dont obligatoirement 2 Filles + 2 Garçons.



Règle JO : 1 JO NON COMPETITEUR et certifié de niveau départemental minimum par établissement présent.

A défaut l'ensemble des équipes de l'établissement ne sera pas qualifiable au Championnat de France.

Cette règle reste valable même s'il n'y a pas eu de Championnat Département d'organisé en amont. La formation doit donc être prise en charge en AS et relève de la responsabilité de l'enseignant qui devra effectuer sa demande de certification à son Directeur Départemental.

Evaluation théorique et pratique de Niveau Académique le jour des CA.

La catégorie Excellence : tout élève de Section Sportive Scolaire ou classé dans les 10 premiers garçons ou dans les 5 premières filles du classement national FFCO du 15 Février 2015 dans sa catégorie d'âge fera automatiquement basculer son équipe en catégorie Excellence. Pas de SSS CO sur l'Académie et liste FFCO en pièce-jointe.

Qualification des équipes à partir des résultats au CD qui doivent parvenir au SR au plus tard le Mercredi 01^{er} Avril 2015 suite aux C.D.

10 équipes mixtes de 4 orienteurs & composées de 2 Filles + 2 Garçons par département avec une vigilance à la représentativité des 2 catégories (collèges – lycées) s'il y a lieu.

+ **Eventuelles propositions de qualification et/ou étude par la CMR de qualification** des différentes demandes de repêchage portées à notre connaissance (possibilité que ce soit un des enseignants référents du département mais tjrs S/c du DSD) et sous réserve que ces informations soient apportées le Jeudi 2 Avril 2015 avant 10h00.

La liste des équipes qualifiées sera disponible sur le site du SR au plus tard le Jeudi 02 Avril vers 12 h 00.

Sport Partagé : Contacter le service régional U.N.S.S. Fauteuils non autorisés. A condition d' être accompagnés, sont acceptés sur la compétition régionale les déficients visuels (accompagnés) et auditifs.

CONFIRMATION DE PARTICIPATION

Les confirmations de participation s' effectuent EN LIGNE sur le site www.unss.org

Connectez-vous avec vos identifiants et inscrivez vos équipes qualifiées.

ATTENTION : 1 SEULE INSCRIPTION à renseigner à vérifier en fonction d' OPUSS

. **Les COMPETITEURS** : Vous devez affecter à chacun de vos compétiteurs :

a) un **numéro d' équipe** - ce dernier sera ensuite remplacé par leur numéro de dossard.

b) un **parcours** (de R1 à R4)

R1	R2	R3	R4
Court	Long	Court	Long
Facile	Facile	Difficile	Difficile

c) et dans le cas où vos orienteurs possèderaient un DOIGT ELECTRONIQUE, merci de RENSEIGNER le **numéro de doigt Sport Ident**.

. **Les JO** – Rappel : Obligatoirement un minimum d' 1 JO NON COMPETITEUR et certifié de niveau départemental minimum par établissement présent.

. **Les JURYS** = l' **ENSEIGNANT** de l' **établissement qui sera MIS A LA DISPOSITION DE L' ORGANISATION LE JOUR DES CHAMPIONNATS D' ACADEMIE**. Rappel : Obligatoirement un minimum d' 1 enseignant d' EPS mis à la disposition de l' organisation (jury) par établissement présent.

Merci à vous de bien nous renseigner les éléments suivants : Nom / Prénom / Mail perso / Numéro de téléphone portable perso / Numéro de permis de conduire. Eléments nécessaires pour la constitution du dossier administratif déposé à la sous-préfecture.

 Ces Inscriptions seront réalisées **avant** le **Jeudi 02 Avril 2015** à 23 H 45.

REGLEMENT & CLASSEMENT

Gestion électronique des résultats. La Compétition sera gérée par le Système Sport Ident (Doigts électroniques).

Le classement final est établi par addition des deux places obtenues par l' équipe aux 2 épreuves.

En cas d' égalité, le titre sera attribué à l' équipe qui aura le meilleur classement au relais.

Dans chacune des épreuves, les équipes avec Poste Manquant (PM) sont classées en fin de liste avec une pénalité, en s' assurant que la pénalité corresponde à « 2 fois le nombre de participants + 10 ». Ce chiffre est calculé afin qu' une équipe ayant un poste manquant ne puisse en aucun cas être classée au final devant une équipe n' ayant aucun poste manquant quel que soit le classement de cette dernière sur chaque course.

Toute équipe abandonnant une course aura une pénalité de points d' office, en s' assurant du respect de la règle « 2 fois le nombre de participants + 10 ».

Les équipes disqualifiées ne seront pas classées.

La course se fera pour le parcours qualificatif aux Championnats de France selon les modalités suivantes :

- UN RELAIS (*départ des 4 relayeurs en même temps – addition des temps*).

R1	R2	R3	R4
Court	long	court	long
Facile	Facile	Difficile	Difficile

Rq : Ne pas oublier de faire les postes dans l' ordre !

Pour cette épreuve, chaque équipe disposera d' un temps de course identique d' 1h15. Chaque minute entamée de retard sera pénalisée de 5' (= 5' supplémentaires par minute de retard).

- RESEAU DE POSTE (*départ commun des équipes sur un réseau de postes – avec postes obligatoires et dernier poste d' attente*) que doivent se répartir les coureurs d' une même équipe, à faire dans un minimum de temps. La répartition des postes compte dans le temps de course – 2' sont obligatoires ! Le réseau comprend 4 à 6 postes obligatoires + un certain nombre de postes à se partager selon les catégories. Chaque équipe disposera d' un temps de course identique d' 1h30. Chaque minute entamée de retard sera pénalisée de 5' (= 5' supplémentaires par minute de retard).

Equipes identiques sur les 2 épreuves.

1 carte sera distribuée à chaque coureur.

La définition des postes se fera en clair et en IOF.

Pour plus de précisions réglementaires dans le règlement du championnat de France l' activité en vigueur disponible sur www.unss.org

CONSIGNES IMPORTANTES



Respecter les installations et la végétation - Ne rien jeter au sol - utiliser les sacs poubelles.

INTERDICTION d'aller dans la zone de course tant que votre départ n'est pas donné et une fois votre course terminée

Aucun objet de valeur.

Possibilités de douche (à éviter car vétustes) – Vestiaires F et G – WC

Poste de secours dans les zones qui seront déterminées le jour « J » (UMPS63)

MODALITES DE REMBOURSEMENT DE VOTRE DEPLACEMENT

Sur présentation des factures, sous réserve de déplacements groupés.

Copie de facture(s) acquittée(s) + Formulaire F2 (*en téléchargement sur www.unss.org*) à envoyer à l' UNSS Régionale **pour le 07 Mai 2015** au 30 Rue Etienne Dolet, 63000 CLERMONT-FERRAND.

MODALITES DE QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

ATTENTION

Toute demande de repêchage doit se faire le jour de la compétition auprès de l' organisateur et doit être suivi dès le lendemain de l' envoi de la demande officielle (doc-type disponible sur le site UNSS) au SR pour avis.

- Equipes d' Etablissement Collèges comme Lycées : l' équipe Championne d' académie + repêchages éventuels par la CMN.
- Equipes d' Excellence Collèges comme Lycées : L' équipe Championne d' académie si celle-ci termine 1^{ère} au scratch + repêchages éventuels par la CMN.
- Le choix des « JO Académique » = 1 JO pour l' ensemble des équipes qualifiées de l' Académie pour la catégorie « Collèges » et 1 JO pour l' ensemble des équipes qualifiées de l' Académie pour la catégorie « Lycées », qui accompagneront les équipes qualifiées aux Championnats de France sera fait le jour de la compétition S/c de la personne ressource.
Une priorité sera donnée aux JO des équipes qualifiées (à condition qu' ils aient le niveau requis).

Les Championnats de France Collèges auront lieu du 20 au 22 Mai 2015 à Hauteville – (Acad. de Lyon).

Les Championnats de France Lycées auront lieu du 18 au 20 Mai 2015 à Hauteville – (Acad. de Lyon).